

du 19/01/2021 (8h45 - 9h15)

avec Mr GUILLON

Le directeur souhaite donner aux OS des éléments d'information complémentaires :

- point sur la crise sanitaire :

Il y a eu un cas positif au covid 19 rue de la Liberté il y a 10 jours. Cette personne a été isolée, testée, de même que les cas contacts, qui ont été également isolés et testés (aucun des cas contacts n'a été testé positif).

Actuellement, c'est seul cas positif.

Le directeur a rappelé aux chefs de service l'extrême importance de respecter les gestes barrière, à savoir la distance physique, le lavage des mains, le port du masque etc...

Vendredi, le directeur a fait le tour du site du Champ de Mars, et a rappelé à l'ordre plusieurs collègues qui portaient mal ou ne portaient pas le masque.

Le directeur rappelle avec beaucoup de fermeté l'obligation de porter le masque, non pour ennuyer les agents, mais pour que tout le monde se protège.

La semaine dernière, il y a eu un cas de suspicion de Covid dans une brigade. Selon les informations dont le directeur a connaissance, la contamination ne serait finalement pas confirmée.

La situation est évolutive, mais le directeur met tout en œuvre pour préserver les collègues du virus.

- couvre feu a 18 heures

Le directeur rappelle que nous ne sommes pas confinés, et que les missions se poursuivent. Il affirme qu'il faut tout faire pour respecter le couvre feu. Cependant, il distingue 3 populations au sein de la Dircofi :

- les vérificateurs :

Il recommande le respect couvre feu. Cependant, si ce n'était pas possible pour diverses raisons (ex: rendez vous en entreprises ou passage dans les locaux) il nous informe que la simple présentation de la carte professionnelle servira de justificatif de déplacement professionnel après 18H00.

- les agents en télétravail :

Ils peuvent toujours venir au bureau, et doivent respecter la règle de 18H00. S'ils se trouvent dans les transports après 18H00, la présentation de la carte professionnelle suffira à justifier des raisons de leur déplacement.

L'équipement informatique des agents se poursuit pour ceux qui n'en sont pas encore dotés afin qu'un maximum de collègues puissent télétravailler.

Les agents en télétravail peuvent toujours moduler leur temps de télétravail en accord avec leur chef de service.

Le directeur sera souple.

- les agents sédentaires :

Ils doivent aussi respecter la règle de 18H00, et faire leur quotité horaire journalière.

Le directeur apporte de la souplesse à cette règle, en permettant aux agents qui le désirent d'arriver ou de partir plus tôt hors des plages horaires normales, ou d'allonger leur pause méridienne au-delà des plages variables, notamment pour pouvoir faire des courses.

Il a donné cette consigne aux chefs de service hier.

Il a également demandé aux chefs de service d'être attentifs aux stocks de matériel de protection sanitaire : gel, masques, lingettes, désinfectants, etc...

Nous avons interrogé le Directeur sur ce que sera la souplesse accordée aux agents qui pointent pour le volume horaire à réaliser : selon quelles modalités devront ils les rattraper d'éventuels débits?

Le directeur dit que les journées ne sont pas banalisées, et que la DG a précisé qu'il fallait réaliser sa quotité horaire. Cependant, il dit qu'il accordera de la souplesse aux agents qui le souhaitent.

Nous avons demandé, au vu des informations entendues ce matin, si la direction achètera des masques FFP2 au cas où ces derniers deviendraient obligatoires.

Le directeur a répondu qu'il se conformera aux directives, et en achètera s'ils deviennent obligatoires.

Nous avons également posé la question de la fermeture de l'immeuble de la rue de la Liberté à 18 heures.

Le directeur a répondu qu'aucun site ne sera fermé prématurément à 18H00, mais il a demandé aux chefs de service que les agents respectent le couvre feu. Ils peuvent circuler au-delà de 18H00 avec leur commission.

Il a également été demandé s'il serait possible à la direction ou au chef de service, de fournir tout de même une attestation papier à présenter en cas de contrôle de police tatillon.

Le directeur a répondu que la note précisant que la carte professionnelle suffisait a été diffusée partout, car il y a eu des contacts entre la DG et les forces de l'ordre.

Cependant, les chefs de service peuvent toujours remettre une attestation à titre exceptionnel aux agents.

Le directeur précise qu'il a, chaque semaine, une réunion avec les services centraux.

Il forme le vœu qu'on s'arrêtera au couvre feu sans connaître de nouveau confinement, mais qu'il faudra être patient.

- note des services centraux du 18 décembre 2020

Cette note prévoit que chaque Direction locale mette à la disposition des Organisations Syndicales locales la liste des adresses électroniques de l'ensemble des agents de la Direction afin de leur permettre d'adresser des courriels aux agents via leur messagerie (jusque-là ce n'était possible qu'au niveau national).

Le directeur n'y avait pas encore donné suite. Mais dès aujourd'hui, la liste complète des adresses de messagerie de tous les agents de la direction sera transmise aux OS, pour qu'elles puissent les

contacter en cas de besoin. Le directeur a précisé que figurera également dans cette liste son adresse et celle de M. Sorhouetgaray, car ils sont aussi des agents de la DIRCOFI.

Nous avons demandé quelle était la fréquence ou le nombre de messages que les OS pourront adresser à tous les agents.

Le directeur a répondu que le nombre d'envoi est limité à un message par mois.

Ces messages doivent préciser à chaque fois qu'ils sont d'origine syndicale, et mentionner obligatoirement une possibilité de se désabonner.

Il ajoute qu'avec la liste des adresses, il joindra la liste des éléments d'information structurants nécessaires à la parfaite information des OS.

Le directeur a remercié les OS de leur disponibilité, et précisé qu'il reviendra vers elles dès que nécessaire, autant de fois qu'il le faudra, selon le même format de ce jour, si la situation évolue.

Il a terminé en rappelant qu'à tout autre moment, Christophe Le Roy, Frédéric Tumminello, et Nathalie Cassou, sont à la disposition de tous les agents, en cas de besoin.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Restons SOLIDAIRES !

